

Conseil :	Hélène Emmell, présidente Arnaud Goa, vice-président Gautier Djeukam, conseiller Yanick Harrison, conseiller Geneviève Poulin, conseillère Gregory van Duyse, conseiller
Administration :	Monique Baker, directrice générale Lyne Bacon, directrice générale adjointe, ressources humaines et catholicité Rémi Lemoine, directeur général adjoint, services éducatifs Brigitte St-Hilaire, secrétaire corporative Louis Arseneault, trésorier (<i>par vidéo-conférence</i>) Stéphan De Loof, directeur exécutif, opérations et transport (absent) Antoine Bégin, coordonnateur des communications (<i>par vidéo-conférence</i>)

1. Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 18h55.

2. Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Stoney Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse de la région 3 a également établi sa demeure sur ce territoire. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

3. Approbation de procès-verbaux

001-240618-3

« Conseiller Harrison propose l'adoption des procès-verbaux des réunions ordinaires du 21 mai et du 29 mai 2024. »

Adopté

4. Adoption de l'ordre du jour

Conseiller Harrison demander l'ajout d'un point 5.1f) pour un Rapport du comité des élections ainsi que d'un point 9.2 – Modification du statut du comité des élections. Conseillère Poulin demande l'ajout du point Rapport de la Société des conseillers catholiques, à insérer au point 8 – la numérotation des points suivants sera ajustée en conséquence.

002-240618-4

« Conseiller Goa propose l'adoption de l'ordre du jour présenté pour la réunion du Conseil du 18 juin 2024, avec l'ajout des points suivants :

5.1f) - Rapport du comité des élections;

8 – Rapport de la Société des conseillers catholiques;

9.2 – Modification du statut du comité des élections. »

Adopté

5. Résolutions en bloc

À la demande de différents conseillers, les points 5.1c), e) et f), ainsi que les points 5.2a) à d) sont retirés des résolutions en bloc et déplacés à 9.3 et suivants.

5.1 Rapports des conseillers

a) Zone 5

Rapport écrit soumis par conseiller Harrison.

b) TEBA

Rapport écrit soumis par la présidente Emmell.

c) Rencontre – MLA Hunter

Point déplacé à 9.3a).

- d) Rencontre – Ministre McIver
Rapport écrit soumis par la présidente Emmell.
- e) Rencontre – Ministre Amery
Point déplacé à 9.3b).
- f) Rapport – comité des élections
Point déplacé à 9.3c).

5.2 Rapports de l'administration

- a) Services éducatifs
Point déplacé à 9.4a).
- b) Communications
Point déplacé à 9.4b).
- c) Infrastructure
Point déplacé à 9.4c).
- d) Transport
Point déplacé à 9.4d).

5.3 Points administratifs et réunions à venir – entrevues DGA

Le Conseil convient de retirer le dernier point du document, relatif aux entrevues visant à combler le poste de direction générale adjointe. Les quatre premiers points du document sont maintenus.

003-240618-5

« Conseillère Poulin propose l'adoption des résolutions en bloc relatives aux points 5a)b)d), telles que présentées, et du point 5.3, tel que modifié. »

Adopté

6. Rapport de la présidence

La présidence a soumis un rapport écrit, qu'elle passe en revue.

7. Rapport de la direction générale

La direction générale passe en revue le rapport écrit qu'elle a soumis.

8. Rapport de la Société

La présidente de la Société des conseillers catholiques offre un compte rendu verbal de la réunion de la Société tenue ce soir avant celle du Conseil.

9. Gouvernance - nouveaux dossiers

9.1 Ajout de critères d'admission - cas exceptionnels possiblement admissibles

004-240618-9.1

« Conseiller Goa propose d'ajouter les catégories « francophiles » et « allophones » aux catégories déjà existantes de cas exceptionnels possiblement admissibles pour l'éducation francophone au FrancoSud. »

Adopté

9.2 Modification du statut du comité des élections

Le Conseil convient de discuter immédiatement du rapport du comité des élections et de passer ensuite à la résolution au sujet du statut du comité des élections.

- a) Rapport du comité des élections
- b) Statut du comité des élections

005-240618-9.2b

« Conseiller Djeukam propose de modifier la politique 8 du Conseil de manière à faire du comité des élections un comité permanent du conseil d'administration, en y ajoutant un point 2.6 se lisant comme suit:

2.6 Comité des élections

2.6.1 Le comité des élections a pour mandat d'étudier, de faire rapport et de formuler des recommandations au Conseil sur toute question touchant les élections générales et les élections partielles des conseillers scolaires incluant, mais sans s'y limiter, la révision et la modification des quartiers électoraux et des aires électorales. »

Adopté

9.3 Rapports des conseillers

a) Rencontre – MLA Hunter

Conseiller van Duyse répond aux questions au sujet du rapport écrit qu'il a soumis.

b) Rencontre – Ministre Amery

La présidente Emmell répond aux questions au sujet du rapport écrit qu'elle a soumis.

c) Rapport – comité des élections

Point déjà traité à 9.2a.

9.4 Rapports de l'administration

a) Services éducatifs

M. Lemoine répond aux questions au sujet du rapport écrit qu'il a soumis.

b) Communications

M. Bégin répond aux questions au sujet du rapport écrit qu'il a soumis.

c) Infrastructure

Mme Baker répond aux questions au sujet du rapport écrit soumis par M. De Loof.

d) Transport

Mme Baker répond aux questions au sujet du rapport écrit soumis par M. De Loof.

10. Clôture de la réunion

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, la présidence déclare la fin de la réunion à 20h40.

/Hélène Emmell/

Hélène Emmell
Présidente

24 septembre 2024

Date

/Brigitte St-Hilaire/

Brigitte St-Hilaire
Secrétaire corporative